

2-2-22

Catherine MICHELANGELI

Assistante Publique Hôpitaux de Marseille
Hôpital de la Conception - Hôpitaux Sud

POLE 01 - PSYCHIATRIE, PEDOPSYCHIATRIE, ADDICTOLOGIE
Chef de Pôle : M. le professeur Jean-Luc JOUVE

Fiche de poste (détails) Conseiller en Economie Sociale et Familiale (Code métier : 10F50)

Affectation (100 %) : Psychiatrie – Hôpital de La Conception UF 3528
(UASSM-M – Service du Dr JM. CHABANNES)

Missions : Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les missions du conseiller en économie sociale et familiale sont conformes à celles définies dans le décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif.

A l'UASSM-M, sa mission principale est d'accompagner dans une démarche éducative et sociale globale les personnes, les groupes ou les familles dans les domaines de la vie quotidienne, en vue de résoudre des problèmes divers (sociaux, économiques, administratifs, familiaux...)

Prérequis réglementaires pour exercer le métier : Diplôme de conseiller en économie sociale familiale

Activités principales :

- D'une manière générale :
 - Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.)
 - Assistance spécifique aux personnes et aux groupes dans le domaine de la gestion de la vie quotidienne
 - Conseil pédagogique auprès des personnels / utilisateurs / usagers dans son domaine
 - Développement d'un réseau de partenaires dans des dynamiques de contribution sociale locale
 - Entretien avec l'entourage et les aidants pour l'accompagnement du patient
 - Entretiens d'aide avec la personne et mise en place de mesures d'insertion socioprofessionnelles
 - Etablissement et suivi de budgets relatifs à son domaine d'activité en vue de la prévention de l'exclusion sociale
 - Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité
 - Rédaction et mise à jour des notes, documents et rapports, toute documentation relative à ses activités dans son domaine de compétences
- D'une manière particulière :
 - Participation aux réunions d'équipes hebdomadaires,
 - Partage des informations nécessaires (à l'oral et dans le dossier Cimaise),
 - Enregistrement de son activité (dossier Cimaise),
 - Rédaction d'un rapport d'activité annuel,
 - Recherche des établissements et services adaptés au public sur le territoire,
 - Travail de réseautage, de coordination et de partenariat (dans les domaines de l'insertion professionnelle et du logement en particulier).

Savoir-faire :

- Analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur en études de faisabilité, en solutions, en programmes
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
- Conseiller et orienter les choix des personnes
- Etablir, évaluer et optimiser un budget
- Evaluer le niveau d'autonomie de la personne dans la vie quotidienne (budget, logement, habilités sociales, démarches sociales, emploi...)

- Négocier des prestations, des contrats, des accords avec des interlocuteurs internes/externes
- Réaliser un diagnostic ou bilan global des capacités de la personne dans sa vie quotidienne en garantissant une approche holistique de la personne et de son entourage
- Reformuler une demande (d'information, de renseignements, etc.) et en résumer les points clés
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle

Connaissances requises :

Connaissances requises	
Communication	Connaissances opérationnelles
Économie sociale familiale	Connaissances approfondies
Gestion comptable et budgétaire	Connaissances opérationnelles
Intervention sociale	Connaissances opérationnelles
Psychologie générale	Connaissances opérationnelles
Pratique de la Langue des Signes Française	Connaissances opérationnelles

Liaison hiérarchique :

Le conseiller en économie sociale et familiale est sous l'autorité hiérarchique du cadre socio-éducatif du pôle, lui-même sous l'autorité des directeur référent de pôle et de site.

Liaisons fonctionnelles :

Le chef de service, le responsable médical de l'unité, le cadre de santé de l'unité.

Temps de travail : 100 % (39H00/semaine – 28 CA – 19 RTT)

Horaires : A définir en fonction des besoins du service.

Amplitude : Elle peut varier en fonction des besoins du service entre 08H00 at 18H00

Rédigé le 12/01/2022

Par Etienne GABORIAUD
Cadre socio-éducatif

Validé le

13/01/22

Par le Directeur référent de pôle

C. MELQUIOND

Validé le

12/01/2022

Par le Chef de pôle ou son représentant

Claire MELQUIOND
Directeur Adjoint
Assistance publique - Hôpital de la Timone - Hôpitaux Sud
Marseille

(Signature manuscrite)

Pôle Psychiatrie Centre
Docteur **Yves ZENON DJIAN**

147, Bd Baille - CS 40002
13385 MARSEILLE Cedex 05
Tél. : 04 91 43 61 03 - Fax : 04 91 43 51 15
RPPS : 100 040 870 85